CONSEIL D'ÉCOLE

22/11/2022

<u>Directeur et enseignants à plein temps</u>: Florian COSSA, directeur ; Alexandra MOUZET, TPS-PS ; Sera KHANISEN, TPS-PS ; Aida BARRY-CISSE, MS ; Eleanor WONG, MS ; Sonia CARIO, GS ; Amirah AMIR, GS ; Marie PLESSIS, CP et CE1 ; Amrit KAUR, CP et CE1 ; Winnie WONG, Mandarin ; Marie-Pierre BOUYER, enseignante documentaliste. <u>Représentants des parents d'élèves</u>: Marion MALBEC (TPS-PS 1) ; Laetitia STEFANUTO (TPS-PS 2) ; Julia WILLIAMS (MS 1) ; Selim GMACH (MS 2) ; Marion GRANDJEAN (GS 1) ; Mariane ANSOINE (GS 2) ; Yaël BLOCH (CP) ; Lucile LECOURTOIS (CE1) ; Flavie RAMAKRISHNAN (CP, suppléante) ; Noémie LEVY (CE, suppléante). <u>Invitée</u>: Olga LE VIGOUROUX (administration).

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- ✓ Installation du conseil d'école : attributions et fonctionnement
- ✔ Bilan de rentrée 2022-2023 : structure, effectifs et locaux
- ✔ Amendements au règlement intérieur
- Projets pédagogiques
- ✓ Commissions
- ✓ Calendrier scolaire 2023-2024
- ✓ Activités périscolaires
- ✓ Uniformes

Ouverture de la séance à 17h30.

25 membres sont présents sur 29 convoqués, les personnels enseignants à temps partiel étant invités.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE

D'après le code de l'éducation, c'est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. Sur proposition du directeur de l'école, le conseil adopte le règlement intérieur de l'école et est consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école. Il se réunira au moins une fois chaque trimestre, sur un ordre du jour arrêté. A la seconde réunion, le projet d'école sera présenté.

La langue principale des échanges est le français. Cependant, chaque participant pourra s'exprimer dans sa langue de préférence. Les comptes-rendus seront rédigés en français, mis en ligne et traduits en anglais.

Les enseignants en charge de classe, les représentants des parents d'élèves titulaires et le directeur siègent tous avec une voix chacun. Les autres membres ou invités siègent à titre consultatif.

BILAN DE RENTRÉE 2022-2023

CLASSES	EFFECTIFS	DIVISIONS
CYCLE 1 – PS-TPS	8+4	Mmes MOUZET, KHANISEN
CYCLE 1 – PS-TPS	10+3	
CYCLE 1 – MS	15	Mmes DESANNAUX (BARRY-CISSE), WONG
CYCLE 1 – MS	12	
CYCLE 1 – GS	18	Mmes CARIO, AMIR
CYCLE 1 – GS	17	
CYCLE 2 – CP	14	Mmes PLESSIS, KAUR
CYCLE 2 – CE1	12	

Un effectif standard pour notre établissement serait de 25 élèves par classe. En cette rentrée scolaire, les effectifs sont réduits, pour une moyenne inférieure à 15 élèves par division. Ceci présente ses avantages - temps supplémentaires pour la relation duelle enseignant-élève, gains de temps logistique - et ses inconvénients - dynamique du groupe et des apprentissages par les pairs.

La question immobilière demeure en travail. Il n'est pour le moment pas possible de fixer une échéance quant à l'annonce à venir.

AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Le premier amendement proposé est adopté à l'unanimité : « Les enseignants déterminent quels effets personnels sont éventuellement requis pour les activités. Les autres effets ne devraient pas être emportés à l'école. » (section 4.4) Les objets transitionnels ('doudous') sont inclus dans les effets que les enseignants peuvent déterminer comme requis.
- Le second amendement proposé est adopté à l'unanimité : « Sauf en cas d'urgence et/ou selon un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), les médicaments sont administrés par l'infirmière seule, sur instruction écrite des parents de l'élève concerné. » (section 4.3)
- Le troisième amendement est adopté à la majorité (18 voix pour, 1 abstention) : « Les produits pharmaceutiques ne peuvent être utilisés que par l'infirmière. Hors consignes officielles, la solution hydroalcoolique n'est pas utilisée. » (section 4.3) Certains produits, dont un répulsif anti-moustique, seront sélectionnés par l'infirmière et pourront être utilisés par l'infirmière pour les élèves dont les parents y auraient consenti par écrit.
- Le quatrième amendement intègre une pratique déjà en place et est adopté à l'unanimité : « Les noix et fruits à coque sont proscrits. » (section 4.3)
- Le cinquième amendement est adopté à l'unanimité : « Les parents d'élèves tiennent leurs informations personnelles à jour sur Eduka. » (section 7)

PROJETS PÉDAGOGIQUES

Les projets pédagogiques fédérateurs du premier trimestre sont repris : Semaine du Goût, Deepavali, Semaine des Lycées Français du Monde, spectacle des fêtes... La volonté affichée de l'équipe pédagogique est de multiplier les occasions d'invitation des parents d'élèves à l'école, de venue dans les salles des classes et de regroupements. On essaiera, dans l'agenda, d'éviter les conflits de programmation.

<u>Semaine des Lycées Français du Monde</u> – Le cycle 1 a engagé ses élèves, leurs parents et les personnels dans le défi 'Run & Zap', qui promeut l'activité physique, elle-même utile à la bonne activité cérébrale et aux apprentissages.

Les participants de notre zone AEFE ont rapporté un total de 39 807 kilomètres parcourus, soit presque la circonférence de notre planète! Au cycle 2, les classes de CE1 de Singapour et de La Petite École de Ho Chi Minh ont partagé une lecture interactive, suivie d'une discussion sur l'album choisi.

<u>Séjours scolaires</u> – Avec la montée des cohortes et l'ouverture progressive des niveaux suivants, les projets de séjours scolaires feront leur apparition dans la vie de l'établissement. Cette année, une veillée à l'école est considérée pour certains niveaux.

COMMISSIONS

Deux commissions usuelles sont créées et installées pour les travaux sur les dossiers du transport scolaire (améliorations demandées, cahier des charges, concurrence) et de la cantine scolaire (menus, concurrence). Une troisième est proposée pour la communication.

Celles-ci pourront inviter, selon les besoins, d'autres participants pour consultation.

Transport scolaire : Olga LE VIGOUROUX (administration), Mariane ANSOINE (représentante de parents d'élèves).

Cantine scolaire : Olga LE VIGOUROUX (administration), Lucile LECOURTOIS (représentante de parents d'élèves), Siti AISAH (infirmière scolaire), Jeanne MORIN (ASEM).

Communication: Florian COSSA, Sophie KHRIPOUNOFF (administration), Marie PLESSIS, Eleanor WONG (enseignantes), Lise WATTEBLED (parent d'élève).

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Plusieurs cas de figure sont envisagés, selon le calendrier définitif de l'IFS et selon la date la plus avancée qui serait autorisée par l'AEFE pour la rentrée scolaire.

Après des échanges concernant un raccourcissement éventuel de la première pause puis un rallongement de la seconde, en décembre, il est décidé de procéder aux votes en ligne. Ceux-ci sont recueillis le 1er décembre avec les résultats suivants :

- dans le cas d'une rentrée au 4 septembre, la proposition 1A* est adoptée à la majorité (52,6%),
- dans le cas d'une rentrée au 31 août, la proposition 2A* est adoptée à la majorité (89.5%).
- dans le cas d'une rentrée au 1er septembre, la proposition 3A* est adoptée la majorité (89,5%).

*Les trois propositions 1A, 2A et 3A retenues sont celles qui réservent deux semaines pleines de pause à chaque fin de période, pause des fêtes de fin d'année incluse.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Le catalogue s'enrichit au fur et à mesure de l'année. Plusieurs propositions ne se concrétisent cependant pas, faute de recueillir un nombre minimal d'inscriptions. Pour le second trimestre, quatre activités (théâtre, gymnastique, danse, arts martiaux) sont ouvertes aux inscriptions, dont la dernière sur les deux sites.

UNIFORMES

L'extension de l'uniforme au cycle 1 est différée.

La séance est levée à 19h45.

La représentante de parents d'élèves, L. LECOURTOIS

L'enseignante, M.PLESSIS